

## Procès-verbal de contrôle d'une installation électrique en BT et TBT

Date inspection: 07/06/2017

CONFORME

Étiquette d'identification:

Inspecteur: 

Mentor: -



N° TVA:-

Référence du client1: -

N° C. Ident:-

Marque et type d'appareil de mesure: Fluke 1663

N° série:: 4241005

**Adresse de l'installation**

Rue	Des Bruyères
Numéro	7
Boîte	
Code postal	7034
Commune	Mons
Pays	Belgique

**Propriétaire**

Nom	
Rue	Des Bruyères
Numéro	7
Boîte	
Code postal	7034
Commune	Mons
Pays	Belgique

Nom de contact

**Installateur**

Téléphone

Nom

Numéro GSM (SMS)

N° TVA

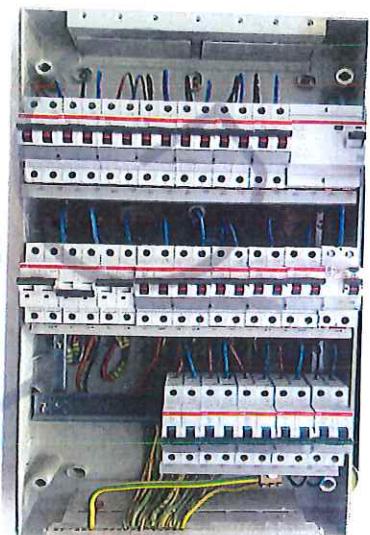
Numéro de téléphone

Type : Maison

EAN :-

N° compteur: : 2001116

Type de contrôle: Contrôle périodique d'une installation domestique selon les articles RGIE 271, 271bis et 86.  
 Distributeur: ORES Nombres Max: 40 A Nombres circuits: 30 Ri GEN: 0,61 M  
 tableaux: 2 Ω  
 Prise de terre: Electrode verticale enterrée RE: 6 Ω

**INTERRUPTEUR DIFFÉRENTIEL**

IΔ (mA)	In (A)	In - autres (A)	Ist	Type	Circuits protégés	Test	x 2,5
300	40		22,5kA2s (3000A)	A	7	Ok	Ok
30	40		22,5kA2s (3000A)	A	23	Ok	Ok

**DESCRIPTION INSTALLATION**

Nombres circuits	Curve	Protection IN (A)	(autres)	P	Section (mm²)
<i>Voir schémas</i>					
Contrôle visuel (général)	<input checked="" type="radio"/> BON <input type="radio"/> PB		Contact direct	<input checked="" type="radio"/> BON <input type="radio"/> PB	
Raccordement	<input checked="" type="radio"/> BON <input type="radio"/> PB		Schéma correct	<input checked="" type="radio"/> BON <input type="radio"/> PB	
Liaisons équipotentielles	<input checked="" type="radio"/> BON <input type="radio"/> PB	<input checked="" type="radio"/> pas d'application <input type="radio"/> en attente			
Continuité	<input checked="" type="radio"/> BON <input type="radio"/> PB		Éclairage / machines	<input checked="" type="radio"/> BON <input type="radio"/> PB <input type="radio"/> PA	

**REMARQUES / INFRACTIONS / NOTES**

Commentaire

**CONCLUSION**

- L'installation électrique est conforme au RGIE.
- Les mesures nécessaires ont été prises afin de s'assurer que le différentiel, placé au début de l'installation soit sécurisé par plombage en amont et aval.
- Le schéma unifilaire et le schéma de position ont été contrôlés et sont conformes à l'installation.
- L'installation électrique n'est pas conforme.. Les travaux nécessaires pour faire disparaître les manquements constatés doivent être exécutés sans retard, et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations, les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens. Date:
- L'installation électrique n'est pas conforme.. La visite de contrôle prévue par l'art 276bis du RGIE, doit avoir lieu au plus tard 18 mois après la date de l'acte de vente. Les coordonnées du nouveau propriétaire doivent nous parvenir après signature de l'acte de base. Si le recontrôle est effectué par un autre organisme, celui-ci est prié de nous en tenir informé suite à sa visite. Date:

Cet exemplaire en pdf est la version originale et peut être diffusé en copie.

Nombre annexe: 12

## PUBLICATION DU RAPPORT D'INSPECTION

L'inspecteur Catuara Raimondo



### Devoirs du propriétaire ou locataire dans les installations soumises au AREI

- Le procès-verbal de conformité ou de visite doit être conservé dans le dossier électrique de l'installation.
- Chaque modification apportée à l'installation doit être mentionnée dans le dossier électrique.
- Tout accident survenu aux personnes et du directement ou indirectement à la présence d'installation électrique doit être communiqué à la direction Energie Gaz - Électrique du Service Public Fédéral concerné.

### Qualité

- La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale et uniquement avec l'accord écrit de l'organisme et du demandeur.
- Le contrôle a porté sur les parties visibles et normalement accessibles de l'installation.

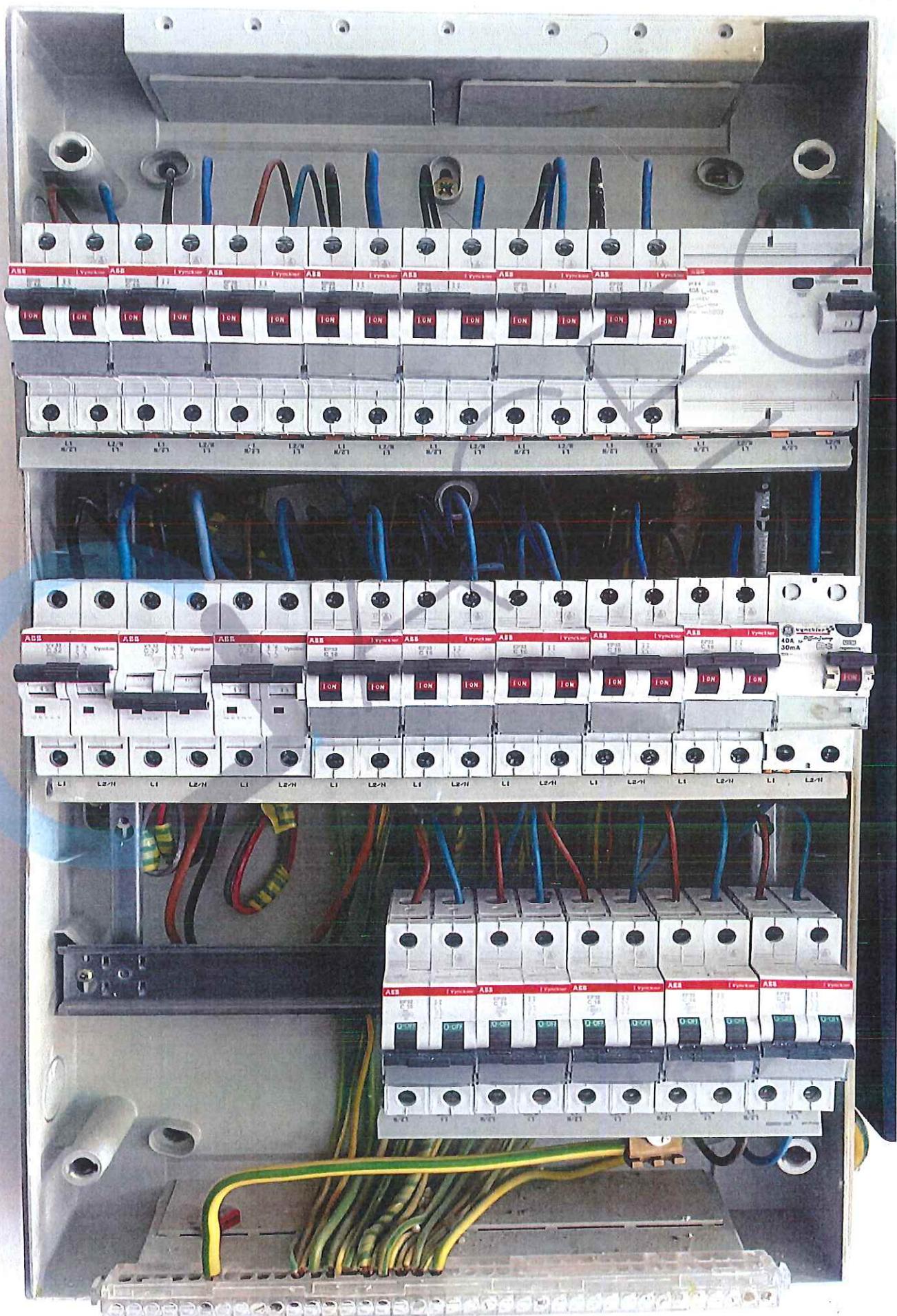
[www.aceg.be](http://www.aceg.be)

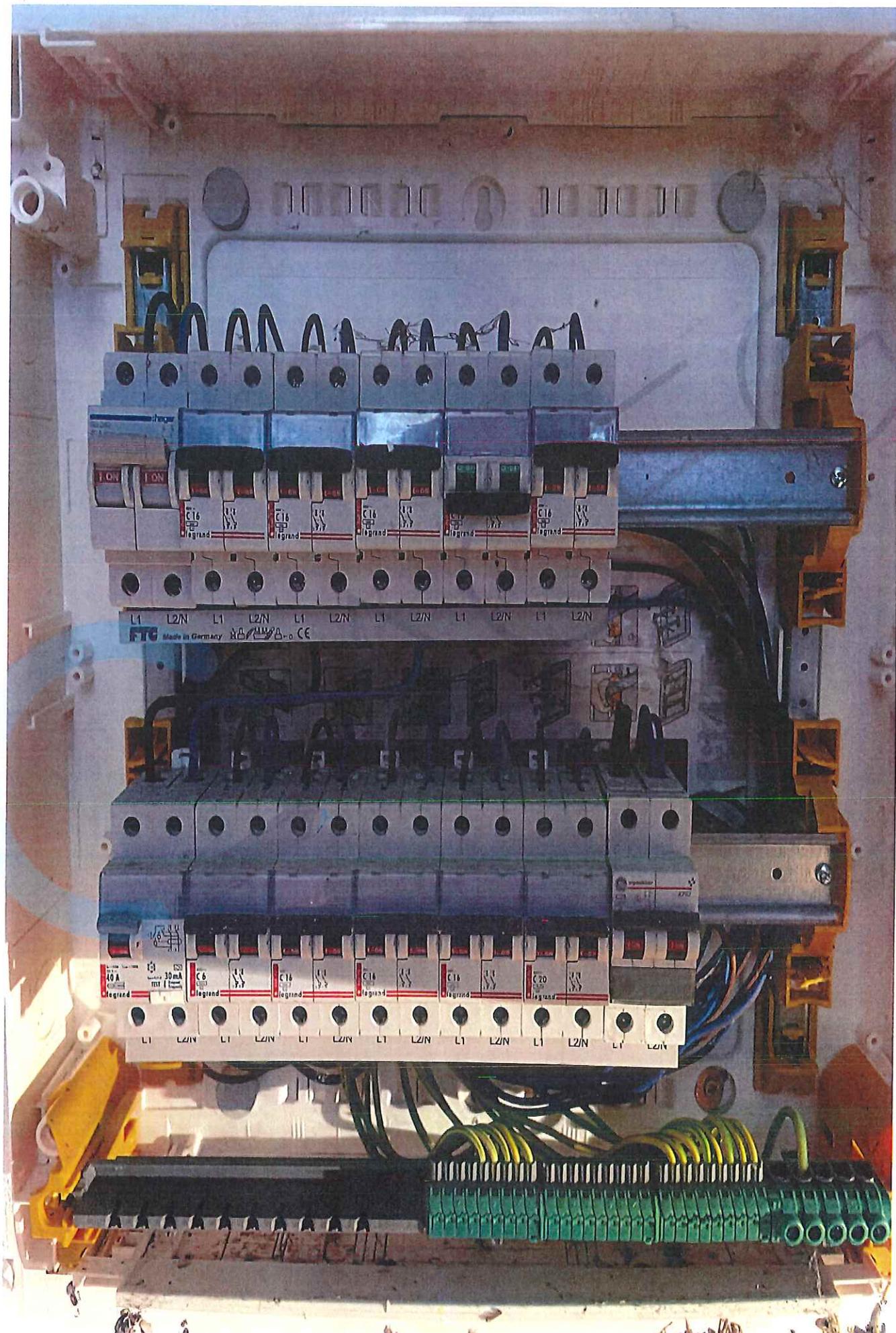
02 880 88 90

BE53 0689 0209 2953 - BTW BE0846.351.031

### Feuille de route pour une installation qui est conforme:

Etape 1	Etape 2	Etape 3	Etape 4
Lisez ce protocole attentivement et faites attention à toutes les notes.	Si vous faites des améliorations majeures à l'installation, vous êtes obligé de faire une reinspection	Le prochain contrôle périodique est prévu pour 07/06/2042	ACEG est à votre service pour tout autre contrôle nécessaire.





UTILISATION

07 JAN 2011

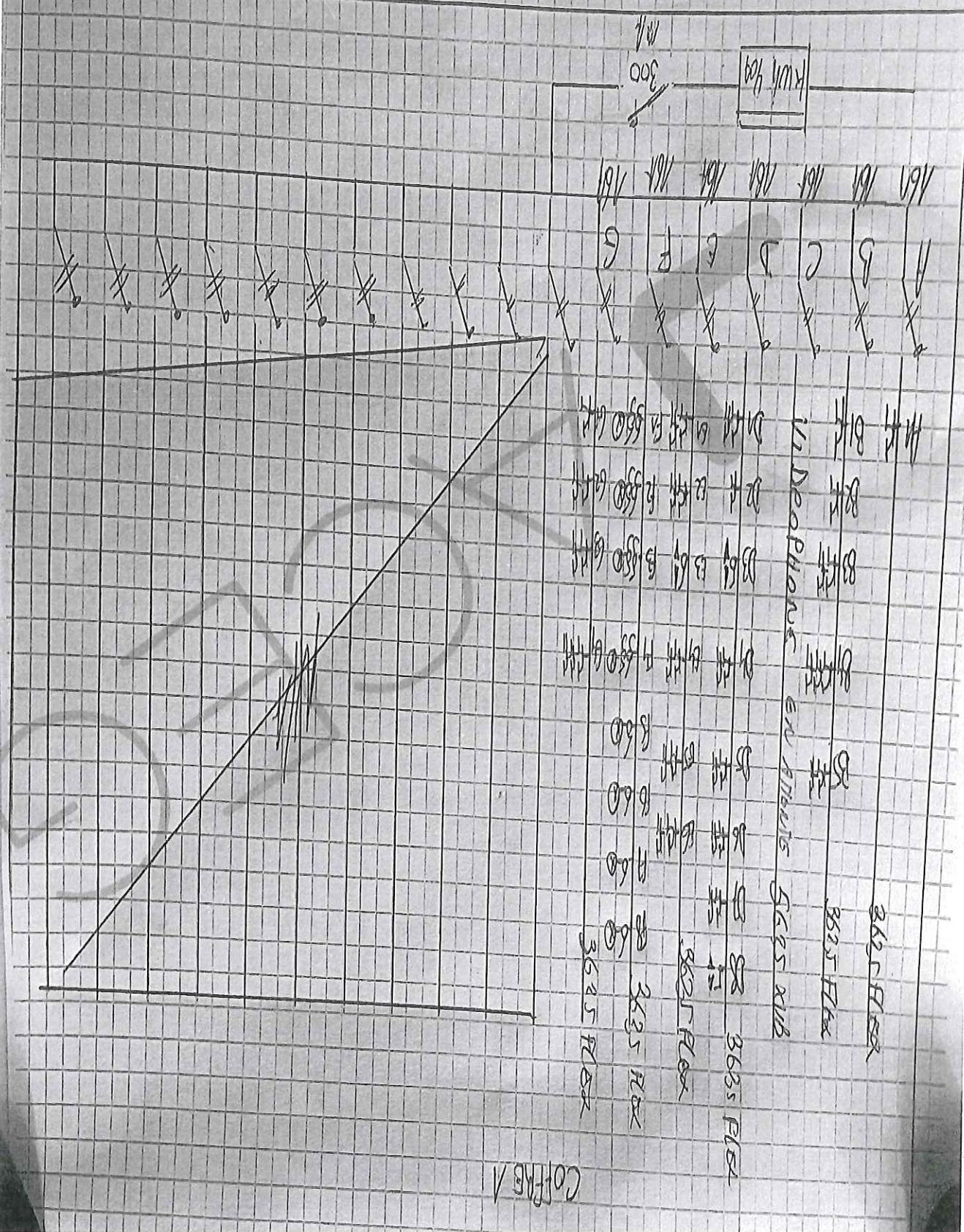
TOUS

RUE DES BRUYERES

AA

300

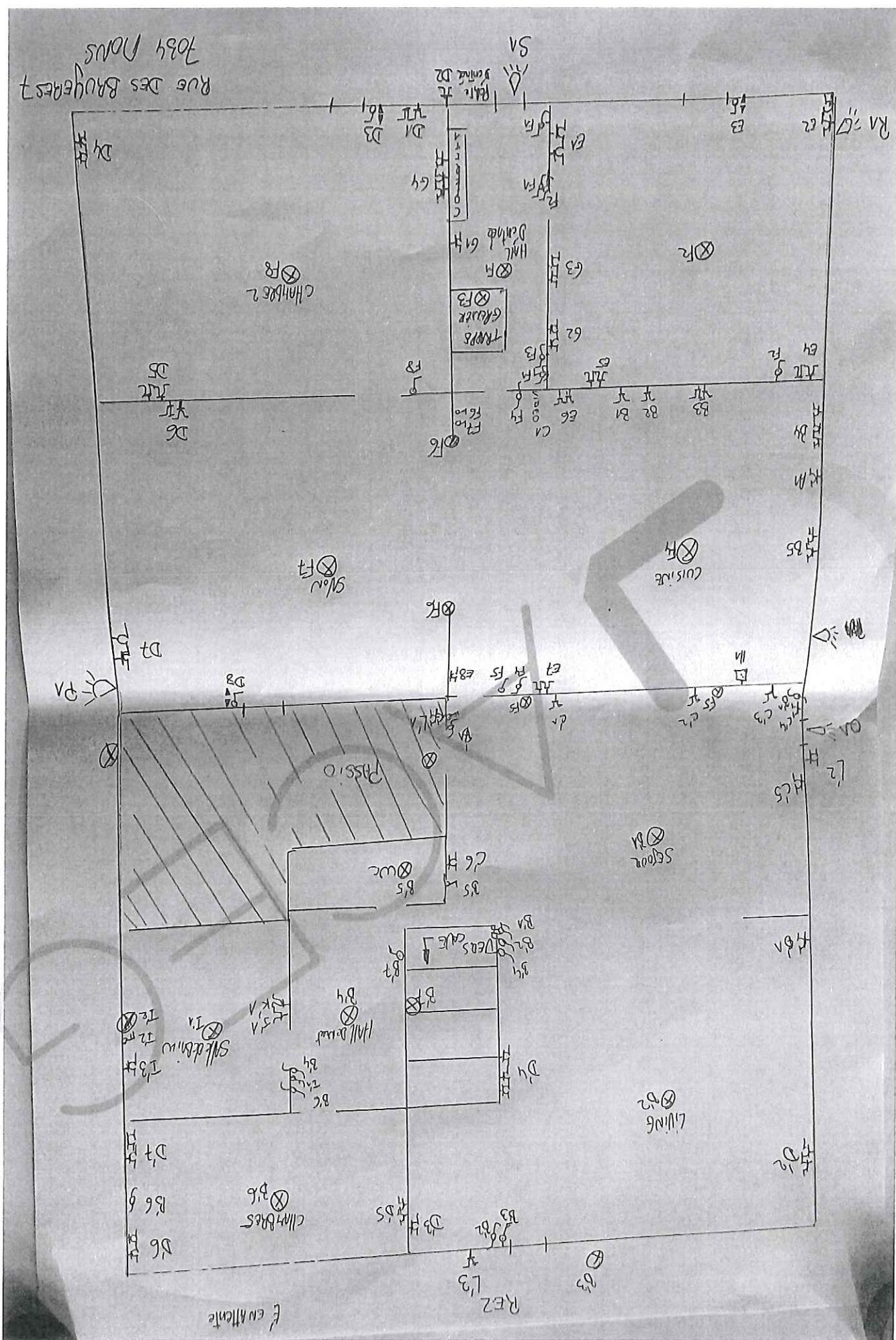
KW/H 49

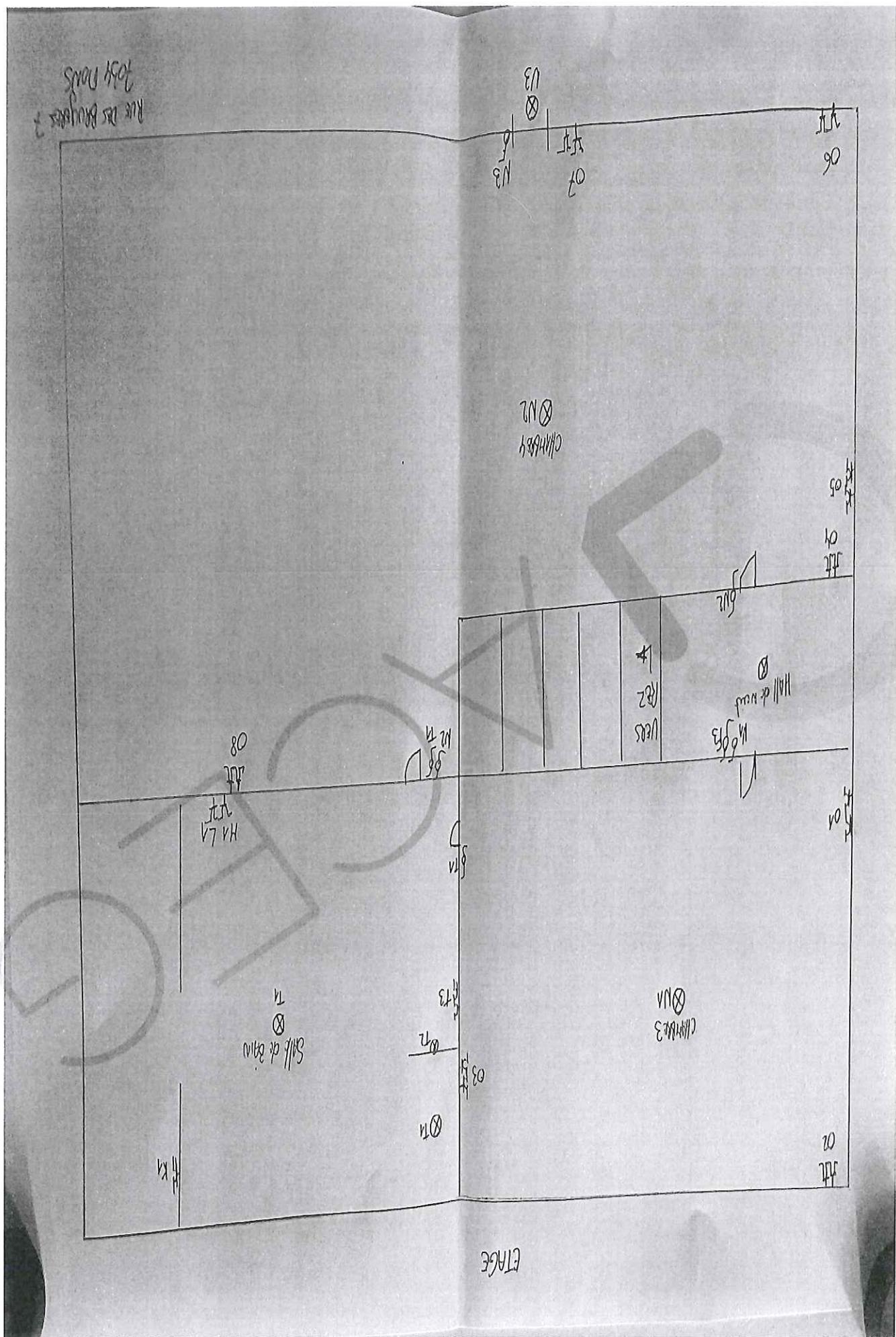


COFFRE









Wet DS Bluygert's  
Tidy Tools.

45  
61

84

44

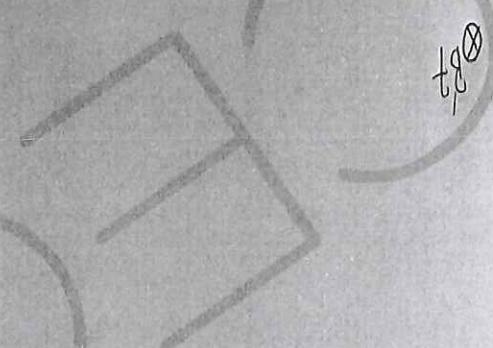
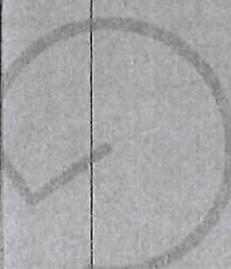
VERS 8EZ

COFFRET

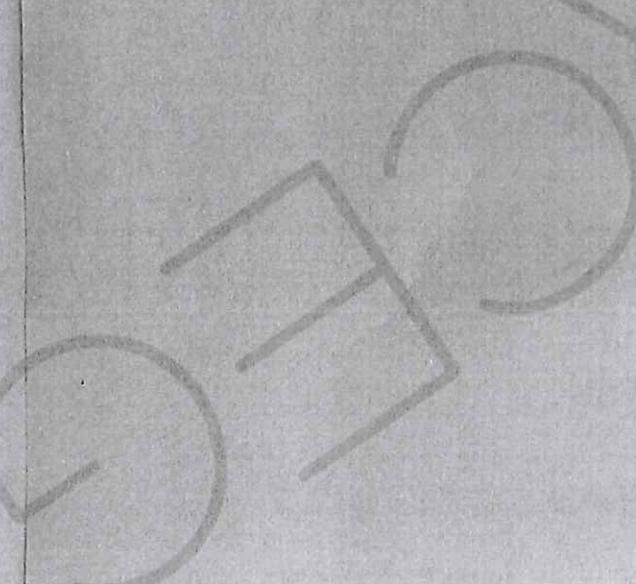
44

CHE

42  
11



7034 Jours  
t  
Rue des Brûyaux  
C 7 JAN 2017



- A : Lave Vaisselle
- B : Cuisine
- C : Videophone
- D : Prise chambre 2 + Salon
- E : Prise chambre 1 + Cuisine
- F : Eclairage Rez + Hall
- G : Hall d'entrée + TV
- H : Taboue
- I : Futur Portail
- J : Alim vers Coffret 2
- K : Boîtier Etagé
- L : Machine à laver etage
- M: Séchoir Etagé
- N : Eclairage chambre 3 et chambre 4
- O : Prise Chambre 3 et Chambre 4
- P : Eclairage Extérieur
- Q : Eclairage Extérieur
- R : Eclairage Extérieur
- S : Eclairage Extérieur
- T : Salle de Bain etage

A' : General

B' : Eclairage Séjour + Chambre 1  
C' : Prixe Salle a manger + WC

D' : prixe chambre + living

F' : Prixe Cave

G' : chaudiere

H' : Boiler

I' : Salle de bain

J' : Machine a laver

L' : Prixe Extérieur

K' : Secchioir

Rue des Bruges 7  
1634 NOUS

07 JAN 2017